



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

27 janvier 2023

Projets de territoires en faveur du fleuve Rhône : CNR et la Communauté de communes Bugey-Sud signent une convention d'objectifs pour développer des actions partagées d'aménagement durable

Laurent Tonini, Directeur territorial de CNR, et Pauline Godet, Présidente de la Communauté de communes Bugey-Sud, ont signé le 10 janvier 2023 une convention d'objectifs, la première du genre, officialisant la volonté de travailler ensemble, de créer des synergies sur des objectifs communs, et de contribuer aux politiques de développement local en relation avec le fleuve Rhône.

Cette convention, d'une durée de 4 ans (2023 – 2026), pose le cadre général de coopération, et porte sur 8 thématiques prioritaires, en cohérence avec les volets d'actions définis dans le cadre des Plans 5Rhône* de CNR :

1. Apporter un soutien aux projets dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial
2. Participer à la promotion des mobilités douces
3. Développer le tourisme fluvestre
4. Appuyer des projets portés au titre de la compétence GEMAPI
5. Accompagner la transition vers une agriculture durable
6. Développer des projets favorisant la production d'énergie renouvelable
7. Soutenir le développement économique
8. Soutenir la mise en œuvre d'actions de promotion et de valorisation du patrimoine liée au Rhône



Chaque projet développé fera l'objet d'une convention spécifique, permettant de préciser le plan de financement des projets, leur programmation et les partenaires associés.

CONTACTS PRESSE

CNR

Siège : Béatrice Ailloud : 06 07 27 46 07/ b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction territoriale du Haut Rhône : Dimitri Coulon : d.coulon@cnr.tm.fr

Communauté de communes Bugey-Sud : Christophe Giboulet : c.giboulet@cbugeysud.com



*** Accompagner les territoires rhodaniens avec les Plans 5Rhône**

Le fleuve Rhône est un bien commun et une richesse à partager, préserver et valoriser au bénéfice de tous. CNR s'implique sur le long terme dans l'aménagement de la Vallée du Rhône et conduit pour cela des missions d'intérêt général sur les territoires via des programmes spécifiques appelés Plans 5Rhône.

Portés par la volonté de faire du Rhône un puissant moteur de développement économique des territoires et de transition écologique, les Plans 5Rhône sont déployés dans le cadre de plans à 5 ans, chacun d'un montant de 173 M€.

Ils répondent à des besoins spécifiques en s'adaptant continuellement à la réalité du territoire, grâce à une collaboration étroite avec les acteurs territoriaux pour mettre en œuvre des aménagements stratégiques dans une vision commune d'aménagement de la vallée du Rhône.

Ils sont répartis en 5 volets qui concernent :

- La production d'électricité hydraulique et les autres usages énergétiques (40 M€)
- La navigation et le transport fluvial (36 M€)
- L'irrigation et les autres emplois agricoles (27 M€)
- L'environnement et la biodiversité (35 M€)
- Les projets de territoire (35 M€)

À propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. Elle transforme l'énergie du soleil, du vent et de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis près d'un siècle. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses autres missions d'intérêt général, en coordination avec les acteurs du territoire : déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et gestion de la ressource en eau, aménagement du fleuve Rhône et préservation des écosystèmes naturels. CNR gère ces trois ressources naturelles Eau-Vent-Soleil en tant que biens communs dont elle partage la gouvernance et une partie de la valeur avec les territoires. Sa triple expertise – énergie, transport, irrigation - lui permet d'assembler des solutions énergétiques et écologiques innovantes pour les territoires, partout en France. CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts). ENGIE est son actionnaire industriel de référence.

A propos de la Communauté de Communes Bugey Sud

Située au sud-est du département de l'Ain, la communauté de communes Bugey-Sud est dominée par le Grand Colombier, dernier grand sommet du Jura (1 534m) et bordée par le Fleuve Rhône, trait d'union avec les départements de l'Isère et de la Savoie. A égale distance de Lyon, Genève, Annecy et Grenoble, ce territoire regroupe 42 communes, plus de 33 800 habitants et une mosaïque de milieux naturels exceptionnels autour de Belley, capitale historique du Bugey.

Le champ des compétences de la communauté de communes Bugey Sud s'est considérablement élargi depuis sa création en 2014. La communauté de communes Bugey-Sud est désormais l'outil de coopération pour mener les projets d'aménagement de l'espace, développer l'activité économique, faciliter et accompagner la vie des habitants, impulser le développement touristique et l'animation du territoire, soutenir les publics fragiles, et protéger et mettre en valeur l'environnement.

CONTACTS PRESSE

CNR

Siège : Béatrice Ailloud : 06 07 27 46 07/ b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction territoriale du Haut Rhône : Dimitri Coulon : d.coulon@cnr.tm.fr

Communauté de communes Bugey-Sud : Christophe Giboulet : c.giboulet@cbugeysud.com